

Réf: Dossier 300253

Avis de constitution

SOCIETE « DANOR COTE D'IVOIRE » en abrégé « DANOR-CI »

Siège ABIDJAN-COCODY II PLATEAUX AGHIEN,  
Appartement 313, Lot 313, face à la Mosquée de AGHIEN,  
01 Boîte Postale 4856 ABIDJAN 01., Lot 313, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29 Fév 2024 reçus par Me KONE Awa, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 07 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DANOR COTE D'IVOIRE » en  
abrégé « DANOR-CI »

Objet : La société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

Toutes activités minières,  
Et généralement, toutes opérations  
commerciales, industrielles, financières, mobilières et  
immobilières se rattachant directement ou indirectement  
à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes de  
la manière la plus étendue.

Et pour la réalisation de l'objet social:

L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'  
affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou  
parties des biens sociaux. La prise de participation de la  
société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou  
étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou  
connexe.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY II PLATEAUX AGHIEN,  
Appartement 313, Lot 313, face à la Mosquée de AGHIEN,  
01 Boîte Postale 4856 ABIDJAN 01., Lot 313, Ilot 00

Dirigeant(s) M KONE BAH DIASSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01507 du 05/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19218/GTCA/RC/2024 du 05/04/2024

